Faits en bref - ONTARIO | Programme d'établissement et réinstallation en 2023-

Le **Programme d'établissement** d'IRCC offre des services qui permettent aux résidents permanents (RPs), y compris les réfugiés et les personnes protégées, de contribuer à répondre aux besoins du Canada en matière de développement économique, social et culturel.

Le **Programme de réinstallation** (PAR) d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) offre des services essentiels immédiats et un soutien financier aux réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG) à leur arrivée au Canada. Les réfugiés parrainés par le secteur privé (RPSP) et les réfugiés désignés par un bureau des visas au titre du Programme mixte (RDBV M) sont admissibles à des services limités dans le cadre du PAR aux points d'entrée. Les services de réinstallation and d'établissement sont financés par l'entremise d'ententes de contribution et sont offerts par des

fournisseurs de services tiers (FS). Statistique clés de l'Ontario:

506,4M fonds d'établissement

198 746

361 973

Admissions Clients d'établissement Clients de réinstallation

40 656

financés de RP

Type de service	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	% change
Évaluation des besoins et des atouts et aiguillage	101 537	114 527	166 571	186 575	+12%
Services d'information et d'orientation	172 106	192 259	268 446	308 775	+15%
Services liés à l'emploi	19 448	21 792	34 220	42 511	+24%
Évaluation des compétences linguistiques	16 368	27 427	56 873	55 884	-2%
Formation linguistique	35 947	36 651	49 457	57 397	+16%
Connexions communautaires	23 736	30 347	44 255	53 562	+21%
Services de soutien	34 050	35 598	52 360	56 570	+8%
Amélioration de la prestation des services*	953	216	421	354	-16%
Services de réinstallation	4 817	10 330	28 280	40 656	+44%
Nombre total de clients uniques	210 886	238 076	341 006	393 711	+15%

Étant donné qu'un client peut recevoir plusieurs services, il est possible que la somme des clients par type de service reçu soit supérieure au nombre total de clients uniques. Le nombre total de clients uniques inclut chaque client une seule fois, quel que soit le nombre de services qu'il a reçus.

En 2023-2024, 17 % des clients qui recevaient des services de réinstallation ou d'établissement en Ontario étaient au Canada depuis six ans ou plus.

Nombre d'années écoulées depuis l'admission Pourcentage de clients desservis

0	1	2	3	4	5	6+
41%	19%	9%	4%	6%	4%	17%

Ceux recevant des services au-delà de six ans étaient en grande partie des familles parrainées (40 %) et des réfugiés (33 %).



En 2023-24, il y a eu 23 827 clients afghans (6 %) et 51 061 clients ukrainiens (13 %).



N'eût été de ces clients, il y aurait eu 318 823 clients des services d'établissement ou de réinstallation, contre 393 711.

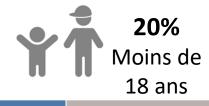
Données démographiques sur les clients des services d'établissement ou de réinstallation desservis en Ontario en 2023-2024





Non précisé





Demandeurs principaux 10%

Catégorie économique **Conioints &** personnes à charge **12**%

Famille parrainée 19%

Réfugiés 37%

Autre / Non précisé 21%

Pays de naissance (les cinq principaux)				
	Ukraine	13 %		
⊕	Inde	11 %		
*1:	Chine	8 %		
	Afghanistan	8 %		
* *	Syrie	5 %		

5				
Connaissance des langues officielles				
Anglais	52 %			
Français	3 %			
Les deux	4 %			
Aucune	31 %			
Non précisé	10 %			

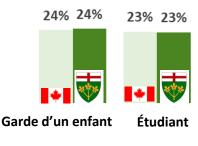
Langue dans laquelle les services ont été offerts		
Anglais	67 %	
Arabe	11 %	
Ukrainien	9 %	
Dari	6 %	
Mandarin	6 %	

Résultats en matière d'établissement des nouveaux arrivants au Canada et en Ontario

Occupe actuellement un emploi 80 %

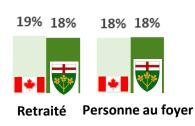






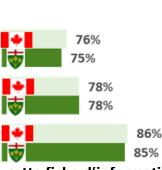


Principales raisons pour lesquelles les personnes ne travaillent pas



sentiment d'appartenance aux ...









A propos de cette fiche d'information...

Sources des données: Cubes de données d'IRCC sur les services d'établissement et les résidents permanents, juin 2024 (données extraites en septembre 2024); Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants, les vagues 2022-2023. Mises en garde au sujet des données :

- Les données comprennent les services avant l'arrivée et les services d'établissement au Canada, les services du PAR, l'amélioration de la prestation des services et les programmes pilotes signalés par les fournisseurs de services financés par IRCC.
- La catégorie « Autre » comprend la catégorie humanitaire et les personnes dont la catégorie n'est pas précisée (pas des résidents permanents).
- La catégorie « Réfugiés » comprend les réfugiés réinstallés et les personnes protégées.
- Il est possible que la somme des pourcentages n'équivaille pas à 100 %.
- La connaissance des langues officielles est autodéclarée.
- Comme les données sont saisies par les fournisseurs de services, les rapports pour une même période et produits à différents moments peuvent contenir des données quelque peu différentes IRCC examine activement la qualité et l'intégrité des données.
- Les données sur les résidents permanents sont préliminaires et sujettes à changements.